



**PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Lyon, le 24 novembre 2022

Affaire suivie par : Estelle Ferrari
Service EHN
Pôle délégation de bassin RM
Tél. : 04.73.17.37.86 / 07.60.46.94.43
Courriel : estelle.ferrari@developpement-durable.gouv.fr

Note pour le COGEPOMI du 8 décembre 2022

Problématique de la prédation des poissons migrateurs par le silure sur le bassin

Avec le développement des populations de silures au 20ème siècle en France et sur le Rhône, la pression de prédation du silure sur les poissons migrateurs est avérée et reste à ce jour difficile à évaluer.

En termes de connaissance, il y a un besoin de compléter l'analyse de la bibliographie et la nécessité de bien évaluer les mesures déjà mises en œuvre sur d'autres bassins.

Les recommandations de l'OFB

Vu le mauvais état de conservation des migrateurs amphihalins, il est logique de porter des actions pour limiter cette pression supplémentaire sans y consacrer des financements excessifs au détriment d'autres mesures déjà bien identifiées pour réduire notamment les impacts des pressions liées aux barrages, à la pollution, et à la pêche.

La réduction des stocks de silures semble peu réaliste dans des grands milieux et doit prendre en compte le risque de capture d'amphihalins (alose et anguille principalement dans le Rhône).

Il est préconisé de se concentrer sur des points « chauds » essentiellement certains obstacles et passes à poisson ou certaines frayères.

Ce que dit le PLAGEPOMI 2022-2027

Une évaluation de la pression exercée par le silure à l'échelle globale du bassin n'apparaît pas impérative en raison de sa complexité de mise en œuvre et des travaux déjà effectués localement, sur d'autres bassins et à l'échelle nationale. L'impact par prédation directe ou par empêchement de migration et/ou de reproduction est accentué au niveau des obstacles, dans certaines passes à poissons ou sur certaines frayères. Dans le bassin, c'est le cas par exemple à la passe à poisson de Donzère qui n'est que partiellement fonctionnelle, dans et à l'entrée de laquelle de nombreux silures ont été observés, ou de la prédation sur la frayère de l'Ardoise à la confluence de la Cèze (frayère de substitution qui n'est plus active aujourd'hui).

Sur les sites avec des enjeux particuliers identifiés, il est donc souhaitable d'examiner les solutions de capture ou d'effarouchement possible, surtout si la prédation est constatée lors des suivis Aloses.

Propositions d'actions sur le bassin Rhône-Méditerranée

Par délibération du 27 janvier 2022, le COGEPOMI a demandé, en cohérence avec le PLAGEPOMI, que les réflexions relatives au silure soient poursuivies afin de définir les actions pertinentes à mettre en œuvre pour réduire la pression de prédation par cette espèce.

En parallèle du travail de veille sur les actions conduites sur les autres bassins, le secrétariat technique a initié des réflexions spécifiques, en s'appuyant sur des premiers échanges entre l'OFB, des représentants des pêcheurs professionnels et de la CNR. Il propose une première liste de sites « clés » dans le bassin, au niveau de certains obstacles et de frayères (cf propositions de sites en annexe), et sur lesquels pourront être évalués différents dispositifs tels que :

- méthodes d'effarouchement comportemental au niveau des passes : silure captif dans une cage ; pêche à l'électricité « presse-bouton » au sein de la passe ; diffusion de phéromones de détresse... ;
- captures régulières dans quelques passes identifiées (Sauveterre, Donzère, Vallabrègues...) avec suivi des effectifs pour connaître l'efficacité de la méthode ;
- captures en aval des passes ou sur frayères : pêche aux engins par professionnels (cordeau uniquement car le plus efficace et sélectif) ; pêche à la ligne sans remise à l'eau, pêche à l'électricité ;
- mise en place de grilles en entrée de passe à poissons...

Cette approche par l'évaluation de différents dispositifs d'effarouchement ou de capture du silure sur des secteurs « clés » du bassin a été présentée et discutée à la commission technique du COGEPOMI qui s'est réunie le 4 octobre dernier.

Il est proposé au COGEPOMI que l'identification des « points chauds », les expérimentations à mener, et leurs priorisations, soient proposées par le secrétariat technique du COGEPOMI élargi aux différentes parties prenantes selon les sites (CNR, CONAPPED, UFBRMC).

L'avancement des réflexions pour la mise en œuvre des expérimentations sera présenté et examiné en commission technique au printemps et à l'automne 2023, et un rendu compte sera fait au COGEPOMI de fin d'année.

ANNEXE

Pré-identification de sites pour la mise en œuvre expérimentale de solutions d'effarouchement ou de capture du silure

La liste proposée concerne à ce stade des sites du BV Rhône, il s'agit d'une liste de 11 sites soumise à la discussion, comprenant des éléments sur des actions à envisager et un niveau de priorité. Cette liste a vocation à être complétée par sites identifiés sur les côtiers.

sites de l'aval vers l'amont selon une logique de densité de migrateurs amphihalins :

| Nom site | Cours d'eau | Type de site | Niveau de priorité | Types d'action envisageables | Remarques |
|------------------------------|-------------|------------------------|--------------------|---|--|
| Seuil de Beaucaire | Rhône | Obstacle | 1 | Captures pêche pro | 2 ^{ème} passe à poissons prévue mais pas encore construite |
| PCH de Vallabrègues | Gardon | Obstacle | 1 | Effarouchement dont test électricité et test cage | PCH avec passe à bassins prévue avec Txv 2022-2024 (?) |
| Seuil de Comps | Gardon | Obstacle (+ frayère ?) | 2 | Captures en période de montaison (pêche à l'électricité appareil mobile avec anode à long manche ?) | Pas d'observations disponibles – à faire Présence possible de Lamproie marine |
| Seuil 68 | Durance | Obstacle frayère | 2 | Captures en période de montaison (pêche à l'électricité appareil mobile avec anode à long manche) | Absence de passe (projet pour 2024 ?) |
| Barrage-usine de Sauveterre | Rhône | Obstacle | 1 | Effarouchement dont test électricité | Passe à bassins. Voir possibilité d'installation d'une caméra au-dessus des 3 premiers bassins en partie aval de la passe pour savoir si des silures stationnent |
| Confluence Ouvèze provençale | Rhône | Obstacle | 3 | Test électricité ? (Nécessité d'apporter groupe électrogène) | Passe à bassins récente (2021 ?) Besoin de connaissance sur la présence d'aloses dans l'Ouvèze. Observations |

| | | | | | |
|-----------------------|---------|------------------|-----|---|--|
| | | | | | silure dans la passe nécessaires |
| Confluence Cèze | Rhône | Obstacle | 2-3 | Captures pêche pro ? | Observation nécessaire dans la passe récemment modifiée Prédation connue dans l'ancienne frayère du port de l'Ardoise (plus active aujourd'hui) |
| Seuil de Chusclan | Cèze | Obstacle frayère | 2 | Captures en période de montaison (pêche à l'électricité appareil mobile avec anode à long manche ? | Pas de passe donc forte vulnérabilité des poissons Observations de silures ? Site accessible au public, faisabilité de test cage difficile |
| Confluence Ardèche | Ardèche | Obstacle | 2 | Captures pêche pro | Passages rustiques dans le seuil |
| Seuil de Saint-Martin | Ardèche | Obstacle frayère | 2 | Captures en période de montaison (pêche à l'électricité appareil mobile avec anode à long manche ? Entretien lit amont passe pour gain de fonctionnalité | Observations par tests en pêche à l'électricité avec appareil mobile avec anode à long manche. Problème de fréquentation touristique Dégravement amont passe prioritaire |
| Barrage de Donzère | Rhône | Obstacle frayère | 1 | Effarouchement dont test électricité et test cage Captures pêche pro | Observations récurrentes de silures dans le 3ème bassin de la passe |